



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Saint-Mandé, le 14 février 2024

Les organisations syndicales **Cfdt-IGN** et **UNSA**

A

Monsieur le Directeur général de l'IGN

Après avoir pris connaissance de la circulaire 6434/SG du 3 janvier 2024 relative à la politique salariale interministérielle des métiers de la filière numérique, la Cfdt-IGN et l'UNSA s'interrogent sur sa mise en œuvre au sein de l'IGN.

D'une part :

- Quels seront les moyens mobilisés pour une mise en œuvre rapide ?
- Quelles étapes et quel calendrier sont prévus par notre établissement pour se mettre en conformité avec cette circulaire et mettre en adéquation la rémunération des agents (contractuels...) de l'IGN concernés avec le référentiel de rémunération interministériel ?

D'autre part :

La Cfdt-IGN et l'UNSA vous demandent de mettre en adéquation notre carte des emplois avec le RMFP et ne comprennent pas que notre carte des emplois ne soit pas directement issue de ce référentiel ; en effet, l'ensemble des métiers exercés par les agents de l'IGN sont précisément référencés et explicités dans le RMFP.

Vous trouverez, en annexe, des exemples de métiers IGN référencés dans le RMFP.

Les organisations syndicales Cfdt-IGN et UNSA vous prient d'agréer, Monsieur le Directeur général, leurs salutations respectueuses.

Eric Peyrouse
Secrétaire général
Cfdt-IGN

Guy-Alain Eychenne
Responsable et coordinateur
UNSA pour l'IGN

ANNEXE

Métier IGN	Fiche RMFP	Fiche et page RMFP
Développeur	Développeur	FPNUM004 P. 1598
Traitement de données, support (DOT/SV3D/SVRP/SIA)	Géomaticien(ne)	FPAMT028 P. 198
Géomètre topographe (DOT/SGM)	Géomètre topographe	FPAMT027 P. 196
Conseiller mobilité carrière	Conseiller mobilité carrière	FPGRH006 P. 1075
Contrôleur de gestion	Contrôleur de gestion	FPGBF009 P. 1047
Directeur d'un établissement public	Directeur d'un établissement public	FPDIR007 P. 683
Vérificateur écologue	Référent(e) technique en information forestière et environnementale	FPENV018 P. 922
Forestier, Majec	Chargé(e) de production en information forestière et environnementale	FPENV017 P.920